

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

Arab Tunisian Bank -ATB-
Siège social : 9, rue Hédi Nouira – 1001 Tunis-

L' Arab Tunisian Bank publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2005, accompagnés de l'avis du commissaire aux comptes, Mr Ahmed MANSOUR.

BILAN
ARRETE AU 30 JUIN 2005
(Unité en 1000 DT)

	Notes	30 juin 2005	30 juin 2004	31 Décembre 2004
ACTIF				
Caisse et avoirs auprès de la BCT et CCP		21 280	26 238	22 401
Créances sur les établissements bancaires et financiers	(1)	205 681	199 870	143 477
Créances sur la clientèle	(2)	876 819	820 491	924 674
Portefeuille titre commercial	(3)	365 716	273 146	340 724
Portefeuille d'investissement	(4)	56 463	44 796	46 450
Valeurs immobilisées	(5)	32 611	22 955	24 901
Autres actifs		21 842	16 619	20 741
TOTAL ACTIF		1 580 412	1 404 115	1 523 368
PASSIF				
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	(6)	69 042	48 410	117 736
Dépôts et avoirs de la clientèle	(7)	1 354 978	1 198 192	1 248 914
Emprunts et ressources spéciales		27 779	18 984	27 339
Autres passifs		22 615	43 189	25 417
TOTAL PASSIF		1 474 414	1 308 775	1 419 406
CAPITAUX PROPRES				
Capital		35 000	35 000	35 000
Réserves		62 057	52 611	52 611
Résultats reportés		1 656	1 218	1 218
Modifications comptables				
Résultat de l'exercice		7 285	6 511	15 133
TOTAL CAPITAUX PROPRES	(8)	105 998	95 340	103 962
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		1 580 412	1 404 115	1 523 368

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
ARRETE AU 30 juin 2005
 (Unité en 1000 DT)

	30 juin 2005	30 juin 2004	31 Décembre 2004
PASSIF EVENTUEL			
Cautions, avals et autres garanties	137 692	160 286	116 074
Crédits documentaires	310 415	320 428	284 013
TOTAL PASSIF EVENTUEL	448 107	480 714	400 087
ENGAGEMENTS DONNEES			
Engagements de financement donnés	81 870	67 601	76 197
Engagement sur titres	4 353	4 125	4 159
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	86 223	71 726	80 356
GARANTIES RECUES	326 529	355 512	389 714

ETAT DE RESULTAT
PERIODE DU 01 JANVIER AU 30 JUIN 2005
 (Unité en 1000 DT)

	Notes	Période du 01/01/05 au 30/06/05	Période du 01/01/04 au 30/06/04	Période du 01/01/04 au 31/12/04
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE				
Intérêts & revenus assimilés	(9)	34 710	30 702	65 960
<i>Commissions</i>	(10)	7 454	6 785	14 284
Gains sur portefeuille commercial & Opérations financières	(11)	17 743	11 961	26 757
Revenu du portefeuille investissement	(12)	2 056	1 424	2 442
Total produits d'exploitation bancaire		61 963	50 872	109 443
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE				
Intérêts encourus et charges assimilées	(13)	27 485	19 805	42 718
Commissions encourues		942	420	1 091
Total charges d'exploitation bancaire		28 427	20 225	43 809
PRODUIT NET BANCAIRE		33 536	30 647	65 634
Dotations aux provisions sur créances	(14)	(7 875)	(6 441)	(14 197)
Dotations aux provisions sur portefeuille investissement	(15)	480	(435)	(103)
Autres produits d'exploitation		39	38	81
Frais de Personnel		(10 700)	(9 876)	(20 339)
Charges d'exploitation		(4 533)	(4 385)	(9 471)
Dotations aux Amortissements		(1 424)	(1 314)	(2 673)
RESULTAT D'EXPLOITATION		9 523	8 234	18 932
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		(417)	(95)	(135)
Impôts sur les bénéfices		(1 821)	(1 628)	(3 664)
Résultat des activités ordinaires		7 285	6 511	15 133
Solde en gain/perte provenant des éléments extraordinaires				
RESULTAT NET DE LA PERIODE		7 285	6 511	15 133

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
Période du 01/01/2005 au 30/06/2005
(Unité en 1000 DT)

Notes	Période du 01/01/05 au 30/06/05	Période du 01/01/04 au 30/06/04	Période du 01/01/04 au 31/12/04
ACTIVITE D'EXPLOITATION			
Produits d'exploitation bancaire encaissés	55 343	50 904	111 137
Charges d'exploitation bancaire décaissées	(33 344)	(28 979)	(48 397)
Dépôts / Retraits de dépôts auprès d'autres étab. Bancaires et financiers	(371)	633	1 727
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	42 476	(48 480)	(155 907)
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle	105 536	252 832	285 368
Titres de placement	0	0	161
Sommes versés au personnel et créditeurs divers	(9 668)	(10 518)	(22 212)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	(10 759)	20 688	(11 201)
Impôts sur les sociétés	(2 492)	(1 531)	(3 059)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	146 721	235 549	157 617
ACTIVITE D'INVESTISSEMENT			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	876	904	1 849
Acquisitions / Cessions sur portefeuille d'investissement	(8 353)	(6 631)	(6 965)
Acquisition / Cessions sur immobilisations	(7 365)	(1 925)	(4 223)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	(14 842)	(7 652)	(9 339)
ACTIVITE DE FINANCEMENT			
Augmentation / Diminutions des Ressources Spéciales	396	(179)	8 145
Dividendes versés	(5 250)	(4 550)	(4 550)
Flux de trésorerie net provenant des activités de Financement	(4 854)	(4 729)	3 595
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	24	356	267
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice	127 025	223 168	151 873
Liquidité et équivalent de liquidités en début de l'exercice	376 585	224 797	224 445
LIQUIDITE ET EQUIVALENT DE LIQUIDITE EN FIN D'EXERCICE	16	503 634	448 321
		376 585	376 585

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1) Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers de l'Arab Tunisian Bank sont élaborés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes relatives aux établissements bancaires (normes 21 à 25) ; ainsi qu'aux règles de la BCT édictées par les circulaires 91/24 du 17/12/91, 93/08 du 30/07/93 et 99/04 du 19/03/99.

2) Bases de mesures et principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers sont établis selon les principes, normes comptables et règles de mesures qui se résument comme suit :

2-1. Règles de prise en compte des revenus :

Les revenus sont pris en compte en résultat de façon à les rattacher à l'exercice au cours duquel ils sont courus, sauf si leur encaissement effectif n'est pas raisonnablement assuré.

- Rattachement des intérêts : les intérêts sont comptabilisés à mesure qu'ils sont courus sur la base du temps écoulé, les intérêts non courus sont constatés en hors bilan.

- Les intérêts réservés : les intérêts dont le recouvrement est devenu incertain, constatés lors de l'évaluation des actifs et couverture des risques, sont logés dans un compte de passif intitulé « agios réservés ».

La banque a établi ses critères de réservation d'agios sur la base de l'article 9 de la circulaire BCT n° 91-24.

commissions : sont prises en compte dans le résultat :

* lorsque le service est rendu

* à mesure qu'ils sont courus sur la période couverte par l'engagement ou la durée de réalisation du crédit.

2-2. Règles de constatation des dotations aux provisions :

Pour l'arrêté des états financiers au 30/06/2005, il a été procédé à l'évaluation des créances conformément aux règles de la BCT édictées par les circulaires 91/24 du 17/12/91, 93/08 du 30/07/93 et 99/04 du 19/03/99.

2-3. Règles de classification et d'évaluation des titres et constatation des revenus y afférents

a) Classement des titres :

- Titres de transaction : titres à revenu fixe ou variable acquis en vue de leur revente à brève échéance et dont le marché de négociation est jugé liquide

- Titres de placement : se sont les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à 3 mois

- Titres d'investissement : les titres acquis avec l'intention ferme de les détenir en principe jusqu'à leur échéance et dont la banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention

- Titres de participation : actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer une rentabilité satisfaisante sur une longue période, ou pour permettre la poursuite des relations bancaires avec la société émettrice

- Parts dans les entreprises associées et co-entreprises et parts dans les entreprises liées : les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou exclusif sur la société émettrice

b) Evaluation des titres :

- Les titres sont comptabilisés à leurs valeurs d'acquisition.

- Les droits préférentiels de souscriptions et les droits d'attributions sont inclus dans le coût

- A chaque arrêté comptable, il est procédé à l'évaluation des titres à la valeur boursière pour les titres cotés et à la valeur d'usage pour les titres non cotés. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions, alors que les plus-values ne sont pas constatées.

c) Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titre sont constatés en résultat dès qu'ils sont acquis même s'ils ne sont pas encore encaissés ;

- les dividendes sont constatés dès le moment où le droit en dividendes est établi (décision de distribution de l'AGO de la société émettrice)

- les intérêts courus sur bons et obligations à la date de clôture sont des produits à recevoir constatés en produits

2-4. Règles de conversion des opérations en monnaies étrangères, de réévaluation et de constatation des résultats de changes :

- Règles de conversion : les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de changes au comptant à la date de leur prise en compte ;

- réévaluation des comptes de position: à chaque arrêté comptable les éléments d'actif, de passif et de hors bilan sont réévalués sur la base de la moyenne des cours acheteurs et vendeurs du jour de l'arrêté de la situation ;

- Constatation du résultat de change : à chaque arrêté comptable la différence entre, d'une part les éléments d'actif, de passif et de hors bilan et d'autres parts les montants correspondants dans les comptes de contre valeurs position de change sont prises en compte en résultat de la période concernée .

2-5. Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties suivant la méthode de l'amortissement linéaire.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

- Immeuble & construction	2 %
- Mobilier et matériels de bureau	10 %
- Matériels de transport	20 %
- Matériel de sécurité & coffre	20 %
- Matériel informatique	20 %
- Logiciels	33,33 %
- Oeuvres d'art	10 %
- A . A & Installations	10 %

3- NOTES EXPLICATIVES .

Les chiffres sont exprimés en milliers de Dinars (1000 DT = 1 KDT)

Note 1 : Créances sur les établissements bancaires et financiers.

Les créances sur les établissements bancaires et financiers se sont élevées à 205 681 KDT au 30/06/05 contre 199 870 KDT au 30/06/04 et 143 477KDT au 31 décembre 2004.

RUBRIQUES	Juin-05	Juin-04	déc-04
DAV auprès des banques et institutions financières	75 856	6 669	18 082
Prêts/MM interbancaire	34 500	111 000	19 500
Prêts en devises	92 763	77 747	102 751
Autres créances	1 100	3 719	1 100
Créances rattachées	280	735	344
Valeurs non imputés	1 182		1 699
TOTAL	205 681	199 870	143 477

Note 2 : Créances sur la clientèle.

Les créances sur la clientèle ont atteint 876 819 KDT au 30/06/05 contre 820 491KDT au 30/06/04 et 924 674 KDT au 31 décembre 2004.

RUBRIQUES	Juin-05	Juin-04	déc-04
Crédits à la clientèle	966 490	918 658	1 010 611
Crédits sur ressources spéciales	12 726	13 162	13 717
Autres valeurs a imputer sur les clients	17 108	1 927	18 843
Autres créances	15 438	12 857	10 607
Produits perçus d'avance	(1 966)	(2 410)	(2 682)
Valeur brute	1 009 796	944 194	1 051 096
Provisions	(107 528)	(96 684)	(100 340)
Agios réservés	(25 449)	(27 019)	(26 082)
Valeur nette	876 819	820 491	924 674

Note 3 : Portefeuille-titres commercial

Le portefeuille-titres commercial a atteint 365 716 KDT au 30 juin 2005 contre 273 146 KDT au 30 juin 2004 et 340 724 KDT au 31 décembre 2004.

RUBRIQUES	Juin-05	Juin-04	déc-04
Bons de Trésor	351 056	263 915	333 476
Créances et dettes rattachées	14 660	9 070	7 248
Titres de placement		161	0
TOTAL	365 716	273 146	340 724

Note 4 : Portefeuille d'investissement.

Au 30 juin 2005, le portefeuille d'investissement s'est élevé à 56 463 KDT contre 44 796 KDT à la fin du premier semestre 2004 et 46 450 KDT au 31 décembre 2004.

RUBRIQUES	Juin-05	Juin-04	déc-04
Titres d'investissement	7 819	6 529	8 129
SICAR Fonds gérés	19 713	11 321	11 321
Titres de participations	6 662	6 657	6 529
Parts dans les entreprises liées	9 212	9 023	9 202
Participation en rétrocession	12 918	14 107	12 790
Créances rattachées	6 208	4 944	4 854
Valeur brute	62 532	52 581	52 825
Provisions	(4 324)	(6 333)	(4 805)
Agios réservés sur portage	(1 745)	(1 452)	(1 570)
Valeur nette	56 463	44 796	46 450

Note 5 : Valeurs Immobilisées

Au 30 juin 2005, les valeurs immobilisées se sont élevées à 32 611 KDT contre 22 955 au 30 juin 2004 et 24 901 KDT au 31 décembre 2004.

Le tableau de variation des immobilisations se présente comme suit :

RUBRIQUES	VB au 31/12/04	Acquisitions	Cessions	VB au 30/06/05	Amortissements cumulés	V Nette au 30/06/05
Immeubles & AAI	27 594	7 315		34 909	10 969	23 940
Matériel et Mobiliers	19 238	1 464	2 204	18 498	12 048	6 450
Matériel roulant	2 238	119		2 357	1 788	569
Autres Immobilisations	1 431	236		1 667	15	1 652
TOTAL	50 501	9 134	2 204	57 431	24 820	32 611

Note 6 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers.

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers sont passés de 48 410 KDT au 30/06/04 à 69 042 KDT au 30/06/05 et 117 736 KDT au 31/12/04.

RUBRIQUES	Juin-05	Juin-04	déc-04
Dépôts à vue	12 597	10 197	3 489
Dépôts à Terme	19 500	21 725	19 000
Emprunts	21 993	16 464	79 933
Dettes rattachées	2	24	3
Autres dépôts	14 950		15 311
TOTAL	69 042	48 410	117 736

Note 7 : Dépôts de la clientèle.

Les dépôts collectés auprès de la clientèle ont atteint 1 354 978 KDT au 30 juin 2005 contre 1 198 192 KDT au 30/06/04 et 1 248 914 KDT au 31 décembre 2004.

RUBRIQUES	Juin-05	Juin-04	déc-04
Dépôts à vue	386 433	389 091	349 943
Dépôts à Terme	742 771	629 668	684 929
Comptes d'épargne	163 113	152 937	160 301
Autres sommes dues à la clientèle	47 396	15 904	39 120
Dettes rattachées	15 265	10 592	14 621
TOTAL	1 354 978	1 198 192	1 248 914

Note 8 : Capitaux propres

	Solde au 30/06/2004	Solde au 31/12/2004 après affectation	Résultat au 30/06/2005	Solde au 30/06/2005 avant affectation
Capital	35 000	35 000		35 000
Réserves	52 611	62 057		62 057
Réserve légale	3 500	3 500		3 500
Réserves à régime spécial	5 823	3 760		3 760
Réserves pour réinv.exonéré	12 840	19 563		19 563
Prime d'émission	23 064	23 064		23 064
Réserves pour réévaluation	4 219	4 219		4 219
Réserves devenues disponibles	3 165	7 951		7 951
Autres capitaux propres				
Résultat reporté	1 218	1 656		1 656
Résultat	6 511		7 285	7 285
Total capitaux propres	95 340	98 713		105 998

Note 9 : Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés ont atteint 34 710 KDT au 30/06/05 contre 30 702 KDT au 30/06/04 et 65 960 KDT au 31 décembre 2004.

RUBRIQUES	Période du 01/01/05 au 30/06/05	Période du 01/01/04 au 30/06/04	Période du 01/01/04 au 31/12/04
Intérêts sur opérations de trésorerie et interbancaires	2 491	2 987	6 130
Intérêts sur crédit CT & MLT	22 786	18 722	44 425
Intérêts sur comptes courants débiteurs	9 028	8 764	14 733
Autres intérêts et revenus assimilés	405	229	672
TOTAL	34 710	30 702	65 960

Note 10 : Commissions.

Les commissions se sont élevées à 7 454 KDT au 30 juin 2005 contre 6 785 KDT au 30 juin 2004 et 14 284 KDT au 31 décembre 2004.

RUBRIQUES	Période du 01/01/05 au 30/06/05	Période du 01/01/04 au 30/06/04	Période du 01/01/04 au 31/12/04
Commissions sur comptes et moyens de paiement	3 822	3 047	6 520
Commissions sur opérations internationales	1 373	1 522	3 248
Commissions sur cautions, avals et autres garanties données par la banque	1 382	1 427	2 806
Récupérations et autres commissions	877	789	1 710
TOTAL	7 454	6 785	14 284

Note 11 : Gain sur portefeuille commercial et opérations financières

Ce poste s'est soldé par un gain de 17 743 contre 11 961 KDT au titre du premier semestre 2004 et 26 757 KDT au 31 décembre 2004.

31

RUBRIQUES	Période du 01/01/05 au 30/06/05	Période du 01/01/04 au 30/06/04	Période du 01/01/04 au 31/12/04
Produits sur Bons de Trésor	13 654	7 369	17 501
Dividendes & plus-value sur cession des T Placement			429
Dotation pour dépréciation des T Placement		(101)	(101)
Reprise de provisions sur T Placement	0	838	838
Gain sur portefeuille commercial	13 654	8 106	18 667
Profit/ Perte vente et achat à terme devises	219	252	405
Profit/ Perte sur opérations de change	439	352	739
Profit/ Perte sur positions de change au comptant	3 292	3 628	7 153
Profit/ Perte sur position de change à terme	139	(377)	(207)
Gain sur opérations financières	4 089	3 855	8 090
TOTAL	17 743	11 961	26 757

Note 12 : Revenu du portefeuille d'investissement

Le revenu du portefeuille d'investissement est passé de 1 424 KTD au 30/06/04 à 2 056 KTD au 30/06/05 et 2 442 KTD au 31 décembre 2004.

RUBRIQUES	Période du 01/01/05 au 30/06/05	Période du 01/01/04 au 30/06/04	Période du 01/01/04 au 31/12/04
Produits de valeurs mobilières	1 189	821	1 092
Produits sur portage	867	603	1 350
TOTAL	2 056	1 424	2 442

Note 13 : Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées se sont inscrits à 27 485 KTD au 30/06/05 contre 19 805 KTD au 30/06/04 et 42 718 KTD au 31 décembre 2004.

RUBRIQUES	Période du 01/01/05 au 30/06/05	Période du 01/01/04 au 30/06/04	Période du 01/01/04 au 31/12/04
Intérêts /opérations de trésorerie et interbancaires	881	328	526
Intérêts /ressources spéciales	601	402	819
Intérêts sur dépôts à terme	17 950	15 043	31 188
Intérêts sur comptes d'épargne	2 703	2 532	5 190
Intérêts sur dépôts à vue	5 350	1 500	4 995
TOTAL	27 485	19 805	42 718

Note 14 : Dotations aux Provisions et Résultat de correction des valeurs sur créances Hors Bilan et Passif

Le solde de ce compte a atteint 7 875 KTD au 30/06/2005 contre 6 441 KTD au 30/06/2004 et 14 197 KTD au 31 décembre 2004

RUBRIQUES	Période du 01/01/05 au 30/06/05	Période du 01/01/04 au 30/06/04	Période du 01/01/04 au 31/12/04
Dotations aux provisions/créances et pour passifs	7 875	6 441	13 469
Perte sur créances			3 082
Reprises provisions			(2 354)
TOTAL	7 875	6 441	14 197

Note 15 : Dotations aux provisions sur portefeuille investissement

Le solde de ce compte a atteint (480) KTD au 30/06/2005 contre 435 KTD au 30/06/2004 et 103 KTD au 31 décembre 2004.

RUBRIQUES	Période du 01/01/05 au 30/06/05	Période du 01/01/04 au 30/06/04	Période du 01/01/04 au 31/12/04
Dotation aux provisions/portefeuille investissement	26	823	2 293
Reprises/provisions pour dépréciation titres	(506)	(388)	(2 190)
TOTAL	(480)	435	103

Note 16 : Liquidités et équivalents de liquidités

RUBRIQUES	Période du 01/01/05 au 30/06/05	Période du 01/01/04 au 30/06/04	Période du 01/01/04 au 31/12/04
Caisse et avoirs auprès de la BCT , CCP	21 286	26 922	22 407
Avoirs auprès des banques et org. spécialisés	200 332	191 624	138 435
Portefeuille commercial	351 056	263 915	333 476
Dépôts des banques et org. spécialisés	(69 040)	(34 140)	(117 733)
TOTAL	503 634	448 321	376 585

4- CHANGEMENT DE PRESENTATION DES COMPTES « AUTRES ACTIFS » ET « FRAIS DE PERSONNEL »

La « position de change », les « exigibles sur remises documentaires import » et les « exigibles sur remises documentaires export » figuraient au bilan clos au 30 Juin 2004 sous la rubrique « autres passifs » pour respectivement 9.419 740.694 DT, 13.213 027.608 DT et 5.740.075.542 DT. Un changement de présentation de ces opérations a eu lieu au 31 Décembre 2004, il a consisté à rattacher les opérations en question en soustraction des comptes d'actif sous la rubrique « Autres actifs ». Comparativement les rubriques concernées (au 30 juin 2004) ont été retraitées rétroactivement et figurent au bilan après ledit retraitement

Les frais médicaux (141 372..885 DT) ainsi que les frais de formation (5.913.666 DT) étaient présentés au 30 juin 2004 parmi les comptes de résultats sous l'intitulé « Charges d'exploitation ». Ces frais ont été rattachés au 31 Décembre 2004 aux « frais de personnel » et classé sous l'intitulé correspondant. Comparativement les soldes figurant sur l'état de résultats arrêté au 30 Juin 2004 2003 ont été retraités rétroactivement.

Les changements intervenus dans la présentation des comptes précités répondent aux prescriptions de la norme comptable bancaire.

**Avis du Commissaire aux comptes sur les états financiers de l'ARAB TUNISIAN BANK
arrêtés au 30 juin 2005**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 3 mai 2003, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur l'examen limité des états financiers **provisaires** arrêtés au 30 juin 2005. Les conclusions y figurant pourraient être substantiellement modifiées compte tenu des contrôles subséquents.

1. Nous avons procédé à l'examen limité du bilan de l'Arab Tunisian Bank au 30 juin 2005, ainsi que de l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie. Ces états financiers **provisaires** nous ont été remis par la Direction Générale et sont supposés avoir été arrêtés par le conseil d'administration de la Banque et sous sa responsabilité. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur la base d'un examen limité de ces états financiers **provisaires**.
2. Nous avons effectué nos travaux d'examen limité selon les normes d'audit généralement admises en la matière. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers **provisaires** ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Banque et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.
3. Notre examen a été limité par l'indisponibilité des éléments suivants :
 - La justification des opérations non apurées des comptes de liaison inter-sièges libellés tant en dinars qu'en devises. et portant respectivement sur des valeurs actives de 3 596 540 DT et 695 308 DT et passives de 1 441 089 DT et 805 371 DT.
 - La justification des soldes non apurés relatifs aux comptes de la comptabilité matière portant respectivement sur des débits pour 422 770 DT et sur des crédits pour 1 898 033 DT.
 - L'établissement d'états de rapprochement pour 4 des correspondants de la Banque au 30 juin 2005.
 - La justification des instances bancaires portant sur des valeurs actives de 7 949 116 DT et passives de 13 182 225 DT.
 - Les reclassements consécutifs aux opérations d'apurement des comptes de liaison inter-sièges, des comptes des correspondants et des comptes de la comptabilité matière.
4. Les agios réservés sur les engagements et les participations de la Banque figurent dans les états financiers **provisaires** arrêtés au 30 juin 2005 pour 27 194 510 DT. Les provisions constituées au même titre portent sur 111 853 642 DT. Les dossiers d'engagement de la clientèle n'ayant pas été examinés à cette date sur une base individualisée ; en conséquence, nous réservons notre appréciation des risques s'y rapportant ainsi que leur évaluation qui demeurent tributaires des conclusions de nos contrôles subséquents.
5. Les provisions pour risques et charges figurent dans les états financiers **provisaires** clos au 30 juin 2005 pour 2 072 002 DT. Nous réservons notre appréciation des dits risques qui demeurent tributaires des actions d'apurement encourus notamment celles concernant les éléments figurant au paragraphe 3 ci-dessus.
6. Exceptés les points indiqués ci-dessus, nous n'avons pas, sur la base de nos travaux, relevé d'autres éléments pouvant affecter de façon significative la présentation fidèle des états financiers provisoires annexés au pages 6 à 21 du présent avis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Le commissaire aux comptes
Ahmed MANSOUR